

ENCADRANT MIXTE OU CUMUL DE FONCTIONS AMIANTE SOUS-SECTION 4 EN TPE/PME



OBJECTIFS

- Définir des procédures adaptées aux interventions
- Évaluer les risques, établir les modes opératoires, les appliquer et les faire appliquer



Durée

35 HEURES
5 JOUR(S)



Pré requis

Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler). Occuper des fonctions d'encadrement dans l'entreprise, avoir des aptitudes à la rédaction de documents. Détenir une attestation médicale d'aptitude au poste de travail à jour délivrée par le médecin du travail (ou par le médecin traitant pour les personnels non salariés)



Public concerné

Toute personne de TPE/PME ne disposant pas de services études, QHSE, chiffrage, etc. Toute personne cumulant les fonctions d'encadrement technique, encadrement de chantier et/ou d'opérateur de chantier amiante. Toute personne d'encadrement, dirigeant assurant également des fonctions sur le terrain (encadrement de chantier et/ou opérateur)

TYPE DE FORMATION : Présentiel

PROGRAMME

- Caractéristiques, propriétés de l'amiante et effets sur la santé
- Connaître les régions comportant des terrains amianti-fères
- Produits susceptibles de contenir de l'amiante : localisation, identification
- Produits de substitution
- Dispositif réglementaire (Code de la santé publique, Code du travail, réglementation ICPE, ADR, etc.)
- Documents exigibles lors des interventions sur des immeubles bâtis (rapports de repérages, diagnostics, NF X 46-020)
- Responsabilités pénales, administratives
- Analyse critique d'un repérage amiante et évaluation des risques
- Choix, mise en oeuvre, utilisation et maintenance des équipements de protection (individuelle et collective)
- Consignes à tenir en cas de situation d'urgence et situations anormales
- Gestion des déchets (emballage, marquage, transport, élimination, etc.)
- Contrôles sur chantier (mesures d'empoussièrement, dépression, étanchéité, rejets d'effluents, etc.)
- Documents de chantier (traçabilité, BSDA, fiches d'expositions, etc.)
- Notices de postes, méthodes de travail, modes opératoires
- Évaluation des compétences

MOYENS TECHNIQUES & PEDAGOGIQUES

- Exposés suivis d'exercices et études de cas (adaptés aux métiers des participants)
- Nombreux échanges permettant entre autres le partage des expériences
- Utilisation de supports digitaux pendant l'animation
- Chantier-école (plus de 200 m²) permettant des mises en situations réelles (dalles de sol, colle, flocage, faux pla-fonds, canalisation en fouille, enrobés, plaques de couverture, matériels électriques, brides, etc.) et mettant en oeuvre l'ensemble des équipements de sécurité imposés par la réglementation dans le cadre d'activités allant jus-qu'aux plus exposantes (niveau 3)

MODALITES

Les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (chaussures de sécurité, casque de chantier, tenue de travail et gants de manutention (EPI non exposés au risque amiante)).

- Épreuve théorique : a minima 20 minutes
- Épreuve pratique : environ 1 heure

Attention : la délivrance de l'attestation est soumise à la réussite de l'ensemble des épreuves pratiques (y compris à la réalisation d'une décontamination réelle en sas à 5 compartiments équipés de douches)

DOCUMENTS DELIVRES SUITE A L'EVALUATION DES ACQUIS

- Attestation de compétences si réussite aux évaluations théoriques et pratiques

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateurs préventeurs, bénéficiant d'une expérience de la prévention des risques sur chantiers, formés et qualifiés à la pédagogie avec un suivi et une actualisation permanente de leurs compétences théoriques, pratiques et d'animation.

La convocation et la convention vous seront envoyées
par notre partenaire



Possibilité de prise en charge par un organisme financeur